



SAINTONGE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Décision n° 320/2025
SC

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégué au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022 et 88/2022 (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer :

- une convention de stage avec :
 - le Lycée Jean Hyppolite de Jonzac et
 - monsieur TOUILLON Dylan du 9 juin au 5 juillet 2025 au Restaurant des Antilles,
 - monsieur TRÉMEL Éric du 16 au 28 juin 2025 à l'École des Arts,
 - le Lycée Saint Joseph L'Amandier de Saint Yrieix sur Charente (16) et madame RAULIN-LOSTE Matilda du 16 juin au 6 juillet 2025 à l'Institut des Antilles,
 - le Lycée Vaclav Havel de Bègles (33) et monsieur LANSEAU--ESTIER Quentin du 16 au 27 juin 2025 aux Bassins des Antilles,
 - le Collège de Saint Genis de Saintonge et madame ALLAIRE Shanna du 23 au 28 juin 2025 au chantier d'insertion Haute-Saintonge Fleurie,
- une convention de mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel avec :
 - l'Agence France Travail de Jonzac et monsieur TEXIER Fabien du 4 au 6 juin 2025 au chantier d'insertion Haute-Saintonge Fleurie,
 - la Mission locale de Jonzac et monsieur BOCQUIER-MARCHAT Léo du 10 au 19 juin 2025 au chantier de Restauration du petit patrimoine,
 - l'IRFREP d'Angoulême et monsieur RENARD Malory du 10 au 21 juin 2025 à la Médiathèque de Haute-Saintonge,
 - la Mission locale de Haute-Saintonge et madame ROUSSEAU Laëtitia du 16 au 22 juin 2025 à la Boulangerie « Au bon pain de France ».

Fait à Jonzac,
Le **06 JUIN 2025**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON



Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge